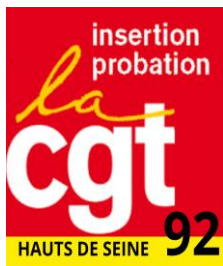


Etrangers et illégalité



Préfet et direction du CPHS, complices d'une « fabrique à sans papiers »

La CGT IP 92 se joint aux 200 élus des Hauts-De-Seine et à l'Union Départementale CGT qui exigent la fin de la « fabrique à sans papiers » du Préfet. Elle tient aussi à pointer du doigt le rôle de la direction du CPHS qui collabore étroitement avec la Préfecture sur ce sujet.

Un Préfet qui « assume » de violer la loi

Ce sont aujourd'hui plus de 200 élus locaux et une vingtaine d'associations qui ont signé une lettre ouverte pour que le Préfet mette fin au blocage de sa préfecture pour renouveler les titres de séjour des étrangers en situation légale dans le département.

Comme le rappelle l'Humanité, en 1 an le tribunal administratif de Pontoise a tranché 2 054 fois contre les services de la Préfecture, soit 158 décisions par mois.

Face à cela le Préfet des Hauts-de-Seine « *avait choisi de réagir dans la presse de droite et d'extrême droite (Le Figaro et Europe 1, NDLR) pour se défendre, « assumant » de violer la loi.* »

Le CPHS ferme les yeux et ouvre ses portes

La CGT IP 92 rappelle que, contrairement aux parlementaires, le Préfet ne dispose pas d'un droit d'accéder comme bon lui semble aux lieux de privation de liberté.

Ainsi, son omniprésence au CPHS relève d'un choix de complicité de la direction de l'établissement qui lui donne les clefs de la maison d'arrêt et se plie bien volontiers à ses moindres exigences.

La CGT IP 92 enjoint donc la direction de l'établissement de cesser cette connivence qui favorise la précarisation du public dont elle a la charge.

Cette complicité dans le développement d'un système illégalement xénophobe n'a pas sa place dans un bâtiment du Ministère de la Justice.